

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'ENREGISTREMENT D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

IDENTITE DU DEMANDEUR

- Carte nationale d'identité ou passeport pour chacune des personnes majeures appelées à vivre dans le logement.
- Le cas échéant, titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour pour chacune des personnes majeures appelées à vivre dans le logement.

REVENU FISCAL

- **Avis d'imposition ou de non-imposition N-2** pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement.
- **Si possible, avis d'imposition ou de non-imposition N-1** pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement.